



Formation à la nationalité française

Organisée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur¹
Section du Finistère Nord

Finistère Nord

Madame, Monsieur,

Vous êtes entré(e) dans une démarche de naturalisation française auprès de la Préfecture de Région. La section du Finistère Nord de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, en relation avec la Préfecture de Région, vous propose une formation à la nationalité française. Elle a pour but de mieux vous faire connaître l'Histoire de notre pays, le fonctionnement des grandes institutions de notre société et de l'Etat, et la position de la France en Europe et dans le monde. Cette formation est apolitique et non confessionnelle, selon les principes de liberté, d'égalité et de fraternité de notre République.

La formation comprend un ensemble de séances **gratuites** qui ont lieu certains jeudis de 18H à 20H, 12 rue de Kergoat à Brest, dans **une salle de la Faculté de Droit, Economie et Gestion** de l'Université de Bretagne Occidentale.

Nous serions heureux de vous y retrouver. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des détails.

Le comité de pilotage

Organisation de la session de formation

La session de formation s'ouvrira le **10 janvier 2019**. Elle comporte 11 séances de deux heures, à raison d'une séance par quinzaine (de 18H à 20H le jeudi) hors vacances scolaires.

Nature des séances :

Sur un sujet donné, au cours d'une séance interviennent plusieurs formateurs en interaction avec un nombre restreint de participants (maximum 20 à 25). Les formateurs s'appuient sur l'utilisation de moyens vidéo et de documents écrits distribués aux auditeurs. Le contenu des séances est brièvement décrit au verso.

Formateurs :

Les formateurs sont des membres volontaires de la section de la SMLH du Finistère Nord ou des personnes bénévoles choisies pour leur compétence, leur disponibilité, leur esprit d'ouverture et leur objectivité.

Attestation d'assiduité :

Lors de la dernière séance de la session de formation, une attestation de présence est délivrée aux auditeurs qui ont suivi les séances avec assiduité.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à :

Monsieur Paul Tréguer tel. 06 08 48 07 50 ; paul.treguer@univ-brest.fr

¹La Légion d'Honneur a été créée par Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, le 29 Floréal An X (20 mai 1802) pour récompenser les personnes ayant rendu, à titre civil ou militaire, des services éminents à la Nation. C'est la plus élevée des distinctions nationales.

Formation à la nationalité française Troisième session 2018-2019

La France : c'est où, c'est quoi, c'est qui, c'est comment, et c'est à quelle place dans le monde?

Séance n°1 : Accueil, introduction sur la Légion d'Honneur, présentation de la démarche, programme, présentation des intervenants et des participants, temps d'échange, verre de l'amitié.

Intervenants : Paul Tréguer, Arlette Roudaut et l'ensemble des formateurs

La France c'est où dans le monde et à quelle place ?

Séance n°2 : Eléments de base sur les organismes internationaux et européens; éléments de base sur la France comme puissance (politique étrangère, puissance militaire, économique..).

Intervenants : Véronique Labrot, Yann Paul, Philippe Bietrix

Séance n°3 : Eléments de base sur la géographie de la France, place de la France dans l'Europe et dans le monde ; la France puissance moyenne, La France paysages, La France d'aujourd'hui, une place prépondérante en Europe, place et rôle des territoires européens dans la mondialisation.

Intervenants : Annick Cléach

La France c'est qui ?

Séance n°4 : Eléments de base sur l'Histoire de France jusqu'à 1958 : en intégrant les représentations que les participants ont déjà de l'Histoire de France, les notions de Pays, d'Etat, de Nation, et de République seront mises en place à l'aide de documents divers.

Intervenante : Arlette Roudaut, Jean-Yves Castel

Séance n°5 : Les valeurs fondatrices de la République : liberté, égalité, fraternité/solidarité, laïcité.

Intervenants : Paul Tréguer, Yann Paul

Séance n°6 : Eléments de base sur la justice en France comme garante du respect des droits et des devoirs des Français ; droit des femmes et parité.

Intervenants : Raymond Leost, Véronique Labrot, Anne-Marie Cibaud

Séance n°7 : Eléments de base sur la culture française et sur le rayonnement culturel de la France et sur son attractivité (tourisme), les apports étrangers à son rayonnement, la place particulière de la Ville de Paris, et sur l'histoire des sciences.

Intervenants : Véronique Labrot, Yann Paul, Arlette Roudaut, Philippe Bietrix, Anne-Marie Alayse

La France c'est quoi et comment ?

Séance n°8 : Un Etat de Droit, unitaire : éléments de base sur la V^{ème} République et l'organisation de l'Etat (institutions, élections, normes) ; éléments de base sur la gestion décentralisée de la France et des collectivités territoriales (commune, département, région).

Intervenants : Véronique Labrot, Annick Cléach

Séance n°9 : Un Etat démocratique et social : protection sociale et du monde du travail (droit du travail, organisations syndicales).

Intervenants : Anne-Marie Alayse ; Guy Crissin, Pierre Léaustic

Séance n°10 : Le futur de la France : prévisions démographiques ; changement climatique et développement durable ; enjeux et défis au niveau international.

Intervenants : Annick Cléach , Yann Paul, Paul Tréguer

Séance n°11 : Discussion ouverte et bilan de la session.

Intervenants : Paul Tréguer, Arlette Roudaut et l'ensemble des formateurs.